

Les Amériques en mai 2000

Ce mois-ci et pour changer, une chronique plus statistique mettant l'accent sur les pays de l'ALÉNA et notamment le Canada. Quelques événements et rencontres à signaler dans le Mercosur qui a enfin signé son Pacte de l'auto et qui courtise maintenant la Chine; et aussi, dans l'ensemble de l'hémisphère, des nouvelles politiques et électorales importantes, notamment au Pérou, au Paraguay, en République Dominicaine et Haïti. À noter également, la parution du dernier rapport de la Banque interaméricaine de développement sur le Progrès économique et social dans la région, disponible sur le [site de la banque](#), dans lequel l'organisme rappelle que si la participation de la société civile aux processus décisionnels et l'ouverture de canaux démocratiques constituent d'importantes étapes dans la marche vers la consolidation des démocraties latino-américaines, la réforme des institutions politiques et du système légal dans un État plus fort demeure encore la première priorité à l'agenda, sous le risque d'assister à une ingouvernabilité croissante si les efforts ne sont faits que dans la première direction.

ALÉNA

Profil du Canada

Une nouveauté intéressante, le ministère du Commerce international a rendu public, le 11 mai dernier, son premier rapport annuel sur le commerce international du Canada ([Le point sur le commerce en l'an 2000 : premier rapport annuel sur le commerce international du Canada](#)). Le rapport présente les faits saillants et les grandes tendances du commerce et de l'investissement international. Il a le mérite de regrouper dans un même document les données statistiques que publie dans ses différents catalogues Statistique Canada. On retiendra, entre autres, de ce premier rapport que la part des exportations de biens et services est passée, en pourcentage du PIB, de 25,7 % à 43,2 % (selon les comptes nationaux) entre 1989 et 1999 et celle des importations de 25,7 % à 40,4 %, que la part des États-Unis dans les exportations de marchandises est passée, en l'espace de trois décennies, de 68,6 %, en moyenne, entre 1970 et 1979 à 79,8 % pendant la dernière décennie (85,9 % en 1999) et de 70,5 % à 74,6 % dans les importations (74,6 % en 1999), que les exportations vers les États-Unis représentent 32,6 % du PIB pour les marchandises en 1999 (16,5 % en 1989) et 3,1 % pour les services (1989 : 1,9 %) alors que les importations en provenance des États-Unis représentent 26 % du PIB pour les biens (1989 : 15 %) et 3,6 % pour les services (1989 : 1,8 %) ; que le solde de la balance commerciale est fortement excédentaire ces dernières années (18,9 milliards \$ É.-U. en 1998 et 33,9 milliards \$ É.-U. en 1999), mais très sensible à l'évolution du taux de change réel (orienté à la baisse depuis 1991), de même qu'à celle des termes de l'échange (très favorable en 1999) ; et surtout peut-être que plusieurs tendances nouvelles commencent à apparaître ans les comptes extérieurs du Canada. On en retiendra trois.

Tout d'abord, les exportations de services ont vu leur part dans le PIB passer, entre 1989 et 1999, de 3,3 % à 5,4 %, alors que celle des importations est passée entre ces deux dates, de 4,5 à 6 %. La balance des services reste déficitaire, mais grâce à la forte progression des exportations, des services commerciaux principalement, ce déficit a tendance à se réduire. Ainsi, avec les États-Unis, celui-ci est passé de - 6,3 milliards \$ Can. en 1989 à - 4,7 milliards en 1999. Autre tendance positive : grâce entre autres aux importants investissements canadiens à l'étranger, le solde du bilan des investissements internationaux (actifs à l'étranger (-) engagements envers l'étranger), traditionnellement négatif, a tendance à diminuer en pourcentage du PIB. Il est passé entre 1993 et 1999, de 45 % du PIB environ à 33 % du PIB. Mieux, pour la première fois depuis 60 ans, le solde, qui mesure l'endettement extérieur net du Canada, a baissé en 1999. Enfin, on notera également que pour la première fois depuis 1992, les investissements directs étrangers au Canada ont été en 1999 supérieurs aux investissements directs canadiens à l'étranger (36,1 contre 25,8 milliards de \$ Can.). Il faut cependant noter, premièrement, que les investisseurs étrangers sont surtout américains ; deuxièmement, que ces investissements se font

principalement sous forme d'acquisitions d'entreprises existantes ; et troisièmement, qu'avec le contrecoup des crises monétaires de 1998, les investissements canadiens à l'étranger ont reculé de 39,4 à 25,8 milliards de \$ Can. en 1999 par rapport à 1998.

Cela dit, le rapport fait également ressortir, bien que ce soit en filigrane (le contraire aurait surpris), plusieurs sujets de préoccupation. Tout d'abord, la performance commerciale du Canada est, en dehors des États-Unis, loin d'être satisfaisante. Que ce soit en Asie, en Europe, ou plus près de nous, en Amérique latine. Ensuite, bien que la croissance de l'économie canadienne soit de plus en plus tirée par les exportations et les investissements internationaux, on constatera néanmoins qu'il faut, aux dires mêmes du ministère, un volume croissant d'exportations pour créer des emplois : 12 800 emplois étaient associés à chaque milliard de \$ d'exportations en 1986 ; 10 400 en 1996 ; et selon les estimations, 10 000 environ en 1999. Par ailleurs, le solde du compte courant reste déficitaire : - 0,5 % du PIB en 1999. Bien qu'ici également, on note une tendance à la baisse, ce qui va dans le sens des observations précédentes, force est de constater qu'un facteur pèse sur les comptes extérieurs du Canada : la faiblesse de l'épargne privée, qui est passée, en pourcentage du PIB, de 18,5 % en moyenne entre 1991 et 1995 (22,2 % en moyenne entre 1981 et 1985) à 14,5 % en 1999. Enfin, malgré une forte diminution des investissements de portefeuille étrangers en 1999 par rapport à 1998, le stock de ces investissements reste, en comparaison du stock d'investissements canadiens à l'étranger, extrêmement élevé. Alors que dans le cas des investissements directs, la valeur des investissements canadiens à l'étranger (en termes de stocks) est maintenant supérieure à celle des investissements étrangers au Canada, soit 257 et 240 milliards de \$, respectivement, dans le cas des investissements de portefeuille, les montants sont, respectivement, de 163,7 et 495,5 milliards de \$. Ces investissements pèsent lourdement sur la balance des paiements du Canada. Ainsi, l'année dernière, le solde des revenus de placements était-il déficitaire pour un montant évalué à - 32,7 milliards de \$, alors que la balance commerciale (biens et services) affichait un solde positif de 27,3 milliards de \$.

Au premier trimestre de l'an 2000, le commerce entre le Canada et le Mexique se porte pour le mieux, surtout à l'avantage du Mexique qui gagne près de cinq fois à l'échange bilatéral. Statistiques Canada a annoncé à la mi-mai que les exportations mexicaines vers le pays ont augmenté de près de 11,7% pour atteindre les 1610 millions de dollars. Ces achats se sont surtout concentrés dans les secteurs des biens industriels (+32 %), les machineries et équipement (+15,8 %) les produits de consommation (+40 %), les produits de l'agriculture et des pêcheries (+10,3 %), tandis que les produits de l'automobile ont connu une légère décroissance, de l'ordre des -2,6 %, et ceux du secteur pétrolier une baisse substantielle de l'ordre des -36%. Pendant la même période le Canada a exporté vers le Mexique pour un total de 310 millions de \$, une augmentation de 30,1 %. Ses ventes se sont surtout concentrées dans le secteur de l'automobile (+64,3 %), tandis que le commerce des produits agricoles, biens industriels, machineries et équipements a enregistré un déclin remarquable (respectivement -3,2; -11,5 et -8,8 %). Le Mexique constitue maintenant le quatrième partenaire commercial du Canada, après les États-Unis, le Japon et la Grande-Bretagne, et est le premier partenaire du pays dans ses échanges avec l'Amérique latine (à raison de 62 %)

Pour d'autres informations sur les tendances du commerce dans les Amériques et les comptes extérieurs du Canada, voir les deux notes de recherche du GRIC : [*Intégration économique ou intégration à l'économie américaine ?; Sur les comptes extérieurs des pays de l'ALENA.*](#)

Le différend commercial qui oppose le Canada au Brésil depuis 1996 à propos du programme Proex vient de franchir une nouvelle étape avec la décision du Groupe spécial de l'observation des décisions (OMC), le 9 mai dernier, de donner de nouveau raison au Canada, ce dernier se voyant ainsi autorisé à prendre des mesures de représailles contre les importations brésiliennes (sous la forme de surtaxes et de suspension des obligations du Canada envers le Brésil) jusqu'à concurrence de 700 millions de \$ par année pour une période de 7 ans si aucun règlement à l'amiable n'intervient. Le Brésil et le Canada sont convenus d'une rencontre pour le 23 mai en vue de tenter un rapprochement.

Rappelons que ce dossier concerne principalement les deux constructeurs d'avions régionaux Embraer pour le Brésil et Bombardier pour le Canada. Mis sur pied dans le but de réduire l'impact des taux

d'intérêt élevés sur les coûts de mise en marché à l'exportation des produits brésiliens, ce programme a pour effet de diminuer les taux d'intérêt de 3,8 points de pourcentage environ, ce qui peut équivaloir, selon le point de vue canadien, à une subvention de l'ordre de 15 %, soit l'équivalent de 2,5 à 4,5 millions de \$ É.U. par avion (le différend vise actuellement plus de 900 avions). Le différend a été porté devant l'OMC par le Canada en juin 1996. Fidèle à son habitude, le Brésil a d'abord fait traîner les choses, pour ensuite, après que le Canada ait officiellement demandé la formation d'un groupe spécial en juillet 1998, riposter en demandant à son tour que l'OMC se penche sur les programmes de financement de la société pour l'expansion des exportations (SEE) ainsi que sur le programme d'aide à la recherche et au développement d'Industrie Canada. Le groupe a donné raison au Canada en mars 1999, et, comme il se doit, le Brésil est allé en appel. L'organe d'appel a confirmé la décision le 2 août 1999 et les rapports ont été entérinés par l'Organe de règlement des différends de l'OMC le 20 août, laissant ainsi au Brésil jusqu'au 18 novembre pour retirer son programme. Rien n'ayant été fait, le Canada a de nouveau saisi l'OMC, d'où la formation du Groupe spécial de l'observation des décisions.

Tout le monde s'accorde à dire que le renforcement des règles en matière de différend commercial a été l'un des grands acquis du cycle Uruguay. Le différend actuel illustre cependant de nouveau les problèmes de compétitivité auxquels doivent faire face les pays en développement, en particulier dans le cas présent ceux que soulèvent les taux d'intérêt plus élevés auxquels ils sont soumis en raison des risques de change et du risque politique. On ne manquera pas non plus de relever le fait que le différend oppose deux compagnies qui, de part et d'autre, ont toujours été considérées comme des champions nationaux avec tout ce que cela implique d'appui public...

Autre dossier commercial dans lequel le Canada est impliqué : celui des brevets. Le différend oppose cette fois le Canada aux États-Unis, et porte sur l'application de la loi pour les brevets antérieurs au 1^{er} octobre 1989. En vertu de l'ancienne loi, la durée de protection des brevets est de 17 ans, contre 20 ans au moins depuis lors. L'Organe de règlement des différends de l'OMC a été saisi par les États-Unis et un groupe spécial a été mis sur pied en septembre 1999. Le groupe vient de déposer son rapport, le 5 mai, et donne raison aux États-Unis : la protection minimale de 20 ans prévue par l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (en anglais TRIPS Agreement) vaut pour tous les brevets. Le jugement satisfait, on s'en doute, les États-Unis. Le chiffre de 170 000 brevets avancé par la représentante au commerce, Charlene Barshefsky, doit cependant être relativisé puisque plus de 100 000 de ces brevets avaient déjà une protection supérieure à 20 ans et que, sur les 70 000 restants, les trois quarts ont une protection de 19 ans ! Comme quoi Inutile de dire que le Canada ira en appel..

États-Unis

Lassés de leurs déficits commerciaux systématiques, les États-Unis décident d'agir. Ils porteront plainte devant le tribunal de l'Organisation mondiale du commerce contre le Brésil et l'Argentine, et prendront des mesures de pression contre d'autres pays tels le Mexique, l'Inde, les Philippines et la Roumanie, a annoncé en début du mois Charlene Barshefsky. Le Brésil est accusé d'infractions dans le commerce textile ainsi que de manque de protections suffisantes pour les brevets des produits états-uniens, une plainte qui concerne également l'Argentine. Sur d'autres thèmes (prix déloyaux des vêtements, viandes et liqueurs distillées—Roumanie—, régulations sur les automobiles — Inde —, contenu local des véhicules automobiles et motocycles— Philippines), Charlene Barshefsky a indiqué que le Département du Commerce recourra à des moyens de pression plus unilatéraux. Le Japon et l'Union européenne, pour leurs restrictions dans les marchés du verre et des travaux publics, la Corée du Sud, pour celles pratiquées sur les produits pharmaceutiques et automobiles et le Mexique, pour ses procédures appliquées au prix des importations, feraient aussi l'objet d'une poursuite possible devant l'OMC. Le Canada a d'ailleurs annoncé, le 19 mai, qu'il demanderait à l'organisation internationale de mener des consultations sur le bien-fondé des allégations américaines selon lesquelles des droits compensatoires pourraient être imposés en réponse aux restrictions commerciales.

En mars 2000, les États-Unis ont enregistré un déficit commercial de 30,18 milliards \$ É.-U., une hausse de 5 % par rapport aux chiffres du mois de février (selon les données du Département du Commerce. Côté publications d'ailleurs, il conviendra de surveiller de près la publication, prévue pour le mois d'août,

du rapport du [comité chargé d'examiner la nature, les causes et les conséquences du déficit commercial américain](#). Mis sur pied par le Congrès au mois d'octobre 1998, ce comité doit en effet remettre son rapport un an après la tenue de sa première rencontre officielle, soit le 19 août 1999. Le comité doit notamment se pencher sur les déficits bilatéraux, ce qui inclut le Canada et le Mexique, et présenter des recommandations à la présidence et au Congrès en vue de renverser les tendances actuelles. Une histoire à suivre donc !

Sur deux fronts, l'administration Clinton est parvenu à arracher du Congrès deux importantes victoires. Début mai, le Congrès a donné son aval pour renouveler les bénéfices commerciaux accordés dans le cadre de l'Initiative pour le Bassin de Caraïbes (CBI) au pays concernés, ainsi qu'à en étendre l'extension à de nouveaux partenaires. Le projet de loi commerciale recouvrira près de 70 pays des Caraïbes, de l'Amérique centrale et de l'Afrique, et constitue la première initiative commerciale approuvée par le Congrès depuis 1995. Le 18 mai, le président Clinton a ratifié l'Acte sur le commerce et le développement 2000, lequel inclut la loi sur la croissance et l'opportunité en Afrique (AGOA) et la loi de partenariat commercial É-U-Bassin des Caraïbes. La nouvelle loi étend maintenant le traitement préférentiel prévu dans le cadre du CBI aux secteurs litigieux du textile et vêtement; on se rappellera que ledit secteur avait jusqu'à maintenant été exclu des tractations commerciales avec le CBI, malgré les pressions constantes des pays visés de voir à rectifier la situation. Selon les autorités commerciales américaines, l'inclusion du secteur textile sera un incitatif pour les exportations nationales de fil et tissus de coton, ainsi que l'investissement dans cette industrie dans les pays-membres du nouvel accord. La loi prévoit certaines conditions à observer, dont le respect des règles énoncées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la protection de la propriété intellectuelle, la coopération dans la lutte contre les trafics de narcotiques et le respect de normes de travail fondamentales.

Rappelons que l'Initiative pour le Bassin des Caraïbes permet l'entrée aux États-Unis sans droits de douanes de nombreux produits d'importation de provenance caraïbéenne. Elle attribue aussi des préférences commerciales supplémentaires à certains pays respectant des conditions de travail minimales. Le CBI a été approuvé à la Chambre des Représentants le 14 juillet 1983, pour une période de douze ans, par un vote majoritairement favorable de facture républicaine. En 1995, l'Initiative a été ré-autorisée sans opposition majeure au sein du Congrès, et c'est moins son renouvellement que son extension à de nouveaux bénéficiaires qui a posé un défi à l'administration Clinton. Le *Caribbean Basin Economic Recovery Act*, autorise le Président à procéder à des consultations préalables pour déterminer l'accessibilité des partenaires selon une liste de critères, au sein desquels ceux portant sur les conditions de travail. Dans le processus de désignation des pays bénéficiaires de l'Initiative, quatre normes ont été retenues : (1) liberté d'association ; (2) liberté de négociation collective ; (3) conditions satisfaisantes sur les lieux de travail (travail des enfants, travail forcé, santé et sécurité) ; (4) standards de main-d'oeuvre dans les zones d'exportation qui ne soient pas inférieurs à ceux pratiqués dans le reste du pays. Selon la loi concernée, le Président n'est pas autorisé à accorder les privilèges de l'Initiative si le pays requérant ne prend pas des mesures " satisfaisantes ", ce qui reste assez vague, pour améliorer les droits fondamentaux des travailleurs. Depuis 1993, le Président est tenu de présenter un triennal sur les opérations réalisées dans le cadre de l'Initiative afin d'évaluer le respect effectif de l'ensemble des critères identifiés dans le traité, ce dont se charge le Bureau du Représentant au commerce (USTR). La nouvelle loi reprend à toutes fins pratiques l'ensemble des droits et obligations énoncés dans le cadre du CBI, à la différence près que est maintenant étendue à un plus grand nombre de partenaires et inclut aussi le secteur sensible du textile.

Sur un autre front, celui de l'accession de la Chine à l'OMC, une question hautement prioritaire pour elle en cette année de fin de mandat, l'administration Clinton est parvenue, mercredi 23 mai, soit peu de temps qu'un accord était finalement intervenu entre la Chine et l'Union européenne, à arracher le vote de la Chambre des représentants sur la loi sur la normalisation des relations commerciales, avec 237 voix en sa faveur pour 197 contre et une abstention. L'échec est majeur pour l'AFL-CIO, mais aussi pour la droite ultra-conservatrice. Les milieux d'affaires, qui avaient mobilisé 10 millions de \$ en lobbying, ont par contre de quoi se réjouir. Selon les termes de l'entente historique intervenue le 15 novembre dernier entre la Chine et les États-Unis, les [concessions obtenues sont considérables, particulièrement au chapitre des investissements et de l'accès aux marchés](#).

Mexique

Selon des chiffres de l'Institut national de statistiques, géographie et informatique (INEGI) rapportés par [El Financiero](#) (06/05/00), l'emploi ouvrier au Mexique a connu en 1999 une augmentation totale de 0,4 %, une faible hausse particulièrement concentrée dans les secteurs exportateurs des produits métalliques, machineries et équipements (+3,4 %), du papier, de l'imprimerie et de l'édition (+3 %) et du textile, prêt-à-porter et industrie du cuir (+2,2 %). Dans plusieurs autres secteurs, l'emploi a sensiblement diminué, comme dans l'industrie du bois et des produits du bois (-2,2 %), les produits métalliques de base (-0,7 %) et, de façon étonnante compte tenu du nombre de produits d'étiquette mexicaine que l'on retrouve maintenant dans les supermarchés américains et canadiens, les produits alimentaires, boissons et tabacs (-0,3 %), lesquels on s'en doute, continuent pourtant d'afficher de bons résultats à l'exportation. Dans l'ensemble, annonce l'Institut, les rémunérations dans le secteur industriel ont connu une hausse de 4, % en 1999, répartie comme suit pour les principales catégories déjà mentionnées : produits métalliques et machineries, +5,6 %; bois, +8,4 %; alimentaire, +5,4 %. Pour deux de ces catégories (alimentaire et bois) les hausses salariales correspondent à une diminution correspondante du nombre d'emplois.

Plusieurs éléments ressortent des statistiques de l'emploi au Mexique : d'abord, la productivité est en déclin substantiel, tandis que le coût unitaire de la main-d'oeuvre augmente rapidement; deuxièmement les salaires stagnent et les chiffres officiels sur l'immigration illégale vers les États-Unis montrent une nette densification des flux migratoires, surtout concentrés dans les secteurs agricole, des services d'entretien et de restauration bon marché. D'un point de vue comparatif, les résultats relatifs à l'emploi au Mexique s'énoncent comme suit (selon les chiffres de l'INEGI). Salaires horaires dans l'industrie au Mexique : 2 \$ É.-U.; aux États-Unis : 13,8 \$ É.-U.. Productivité de la main-d'oeuvre dans le secteur manufacturier au Mexique : 1,8 %; au É-U : 6,8 % et au Canada : 3,5 %. Coût unitaire de la main-d'oeuvre au Mexique : +11 % (1998-1999); au É-U : -3% et Canada : -2,9 %.

Du point de vue économique et commercial, en 1999, les taux d'intérêt réels au Mexique ont atteint les 5 %, comparativement à 3,5 % aux É-U et 0 % au Canada. L'industrie manufacturière a enregistré un déficit commercial croissant par rapport à 1998, plus de 10 milliards de \$ É.-U. pour l'année 1999. Les secteurs les plus déficitaires ont été ceux de l'industrie chimique (5055 millions \$ É.-U.) et des produits du plastique et caoutchouc (-5994 millions \$ É.-U.), parmi plusieurs autres. Les secteurs qui enregistrent des excédents à l'échange ont principalement été ceux des produits métalliques, machineries et équipements (+7317 millions \$ É.-U.), notamment pour les exportations d'équipements et appareils électriques et électroniques, et des produits réservés aux secteurs du transport et des télécommunications. Dans l'ensemble, les exportations manufacturières ont connu une croissance en volume moyenne de l'ordre des 20 % en de 1995 à 1999; les importations ont quant à elles dépassé systématiquement ce résultat avec un taux moyen annuel de croissance atteignant les 24 %. Les déficits commerciaux sont principalement concentrés dans le secteur des maquiladoras. Près de 85 % du commerce international du Mexique est concentré dans le secteur manufacturier. Pour le premier trimestre de l'an 2000, l'économie au Mexique a connu une croissance vigoureuse de l'ordre des 7,9 % (aux chiffres du Secrétariat du Trésor, en mai), le taux le plus élevé depuis les deux dernières années. Bref, tandis que le commerce caracole et que la croissance économique se consolide, l'emploi au Mexique suit à peine, sur un rythme incomparablement plus tranquille.

À la fin de la première semaine de mai, le premier groupe financier du Mexique Banamex-Accival (Banacci) a lancé une offre d'achat de 2,4 milliards \$ É.-U. pour acquérir la seconde banque nationale, Bancomer. Si la fusion s'opère, le groupe constituera l'institution financière la plus importante d'Amérique latine, avec ses 10 millions de clients, 2615 succursales et des actifs de 60 milliards \$ É.-U.. Les rumeurs sont que Banamex chercherait essentiellement à couper l'herbe sous le pied de la Banque espagnole Bilbao Vizcaya Argentaria (BBVA), qui tenterait de raffler Bancomer. À suivre.

Mercosur

Les pays-membres du Mercosur se sont accordés sur les éléments de base d'une politique automobile commune qui entrera en vigueur le prochain 1er juillet. À la première semaine de mai, les ministres du groupe régional se sont rencontrés à Montevideo pour une réunion de deux jours, à l'issue de laquelle ils ont décidé que les droits de douanes appliqués pour les importations de véhicules issues de pays non-membres du Mercosur seraient de 35% pour l'Argentine et le Brésil, 23% pour l'Uruguay et de 20% pour le Paraguay. Le régime sera opérant pour les cinq prochaines années. La question de la politique automobile commune avait constitué une sérieuse pomme de discorde depuis plusieurs ans entre le Brésil et l'Argentine, qui avaient jusque là négocié des ententes temporaires relativement curieuses pour réguler leur commerce dans ce secteur.

Les réconciliations entre le Brésil et l'Argentine se font sur un fond économique et commercial plutôt propice pour cette dernière : au premier trimestre de 2000, les exportations argentines vers le Brésil ont connu une croissance de 17%, et les importations un bon 15,4% à la hausse, ce qui a permis d'afficher un excédent commercial de 200 millions \$ É.-U. pour la période allant de janvier à avril (selon les chiffres du Secrétariat de programmation économique et régionale de l'Argentine).

Le Forum économique du Mercosur, qui a permis à des politiciens, banquiers et entrepreneurs des quatre coins du monde de se rencontrer, s'est tenu début mai à Rio de Janeiro avec à l'agenda des discussions le défi central de la convergence : *convergence macroéconomique* entre les pays-membres du marché commun, *convergence stratégique* entre les différentes associations de libre-échange existant dans la région latino-américaine, et *convergence économique* en parlant de la transition du continent à la nouvelle économie informationnelle. La réunion a également été l'occasion de débattre de la réactivation des négociations commerciales avec l'OMC, l'UE et le projet d'une Zone de libre-échange dans les Amériques (ZLÉA). Parmi les interventions remarquées, la firme de consultants internationaux Arthur Andersen a présenté un rapport indiquant que la corruption, les déficits publics et les marquantes inégalités sociales en Amérique latine constituent de puissantes entraves à l'investissement étranger dans la région. Selon la firme, 62 % des investisseurs présents en Amérique latine auraient toutefois l'intention d'augmenter leurs actifs dans la région pour l'année en cours ; et ce. malgré le fait qu'ils estiment que les règles relatives à la concurrence laissent encore à désirer. Des entrepreneurs argentins ont même déclaré qu'un " scandale " social dans le style de Seattle ne devait plus se répéter et que des efforts devaient être faits pour contrer les " effets pervers de cette globalisation profondément asymétrique ".

Le Mercosur compte également négocier avec la Chine un accord de libre-échange qui entrerait en vigueur en 2002, selon une déclaration du Vice-conseiller argentin Horacio Chighizola faite à l'agence France-Presse au début de la seconde semaine de mai. La Chine serait en troisième position à l'agenda des priorités commerciales du Mercosur, après le Chili et la Communauté andine des nations (CAN). On se rappellera aussi que l'Argentine a déjà signé un accord de préférences commerciales, en mars dernier, qui établit une diminution des tarifs douaniers en vigueur entre les deux pays et assouplit les quotas et autres barrières au commerce pour près de 78 produits argentins, principalement agricoles (fruits frais, huiles végétales, blé et laine). L'Uruguay dispose aussi de son accord de préférences tarifaires avec la Chine. Plutôt que des ententes négociées unilatéralement par chacun des membres du marché commun, le vice-conseiller argentin estime qu'un accord régional avec le Mercosur serait désirable, ce qu'il s'est chargé de promouvoir en personne en accompagnant une délégation d'entrepreneurs argentins à Beijing entre le 21 et 27 mai.

Enfin, le mois de mai a été assez animé au Paraguay, un groupe de militaires alliés à l'ex-général Lino Oviedo auquel on devait déjà une tentative de coup d'État en avril 1996, ont pris possession d'une unité de blindés de l'armée paraguayenne pour se diriger vers le Congrès dans la nuit du 18 mai. Selon des sources gouvernementales, Oviedo, en exil en Argentine depuis 1999, serait à la tête de la mutinerie. Une partie des forces policières se serait aussi jointe aux dissidents. Des troupes militaires et semblerait-il, aériennes, ont été dépêchées vers le Palais gouvernemental aux aurores du vendredi 19 pour veiller à la protection du Président Gonzalez Marchi. Le mouvement rebelle, dirigé par un ex-représentant du

Paraguay devant la Junte interaméricaine de défense à Washington, le général à la retraite Victor Lopez, porterait le nom de Teniente Coronel Fulgencio Yegros. Annonçant un État de siège, le Congrès a aussi immédiatement que possible accordé au Président les pouvoirs spéciaux de suspendre les droits des citoyens en prohibant les réunions et démonstrations publiques, ainsi que d'ordonner l'arrestation des suspects et complices, dont plusieurs membres actifs du Congrès. Vendredi soir, le Président a annoncé devant la télévision nationale que l'ordre avait été rétabli, ce qui semble encore être le cas jusqu'à ce jour. Cette tentative de coup d'État est la troisième en quatre ans au pays ([pour une couverture media nord-américaine et des entrevues clés sur les évènements du 19 mai au Paraguay](#)).

Autres évènements dans l'hémisphère

Au Pérou, la situation est loin de s'être améliorée et Fujimori a refusé de reporter le second tour des élections présidentielles au mois de juin, tel que le proposait son rival Alejandro Toledo. Le leader de l'opposition avait annoncé à la presse dès la fin avril qu'il ne présenterait pas sa candidature si Fujimori persistait à convoquer ces élections pour le 28 mai, expliquant que le délai entre le premier tour du 9 avril et ce deuxième était trop court pour suffisamment évaluer l'ensemble des irrégularités qui y avaient été commises. Toledo a annoncé qu'il opposerait une résistance pacifique aux évènements en cours, tout en demandant aux électeurs de boycotter l'exercice en inscrivant un " non à la fraude " sur leurs bulletins de vote. Cependant les électeurs n'ont pu nécessairement suivre la consigne puisque Fujimori avait annoncé qu'une amende de 33 dollars serait exigée des citoyens qui ne voteraient pas " régulièrement ". Les élections se sont donc tenues, malgré aussi l'intervention du Président des États-Unis la semaine dernière, par laquelle il a tenté de prévenir que les relations diplomatiques avec le Pérou seraient sérieusement compromises si Fujimori continuait d'en faire à sa tête à ce sujet. Le décompte des voix sera conclu pour mercredi soir le 31 mai, mais les autorités électorales ont déjà indiqué que jusqu'à présent, Fujimori remportait plus de 50% des votes. Celui-ci a déclaré sans ironie que les élections avaient été " justes et transparentes " et que le pays était en marche vers la démocratie.

Dimanche soir, le climat à Lima était au bord d'une crise majeure et les medias rapportent que des douzaines de citoyens auraient été blessés au cours d'affrontements avec les forces de l'ordre. L'opinion publique est gravement polarisée et nombreux sont les observateurs qui craignent que la situation ne dégénère entre supporters de Fujimori et militants de l'opposition, dont les organisations indiennes qui ont menacé de réagir si Toledo était écarté de la compétition électorale. Toledo promet de ne pas s'en tenir là et fera maintenant appel à l'appui international qui lui est déjà allié, ainsi qu'à la population péruvienne pour des protestations soutenues, pour contester les résultats d'une élection à laquelle un seul candidat s'est présenté. Il aurait aussi déclaré à des journalistes de la BBC qu'il ne croyait pas que Fujimori puisse se maintenir à la tête du gouvernement pour plus de six mois, " je connais mon pays ", aurait-il prévenu. Pour l'instant, la situation semble ne pas avoir dégénéré (voir les reportages écrits et video sur le site internet, [section des Amériques de la BBC](#)).

En République Dominicaine, la population a été convoquée aux urnes le 16 mai, après une période préélectorale trouble pendant laquelle un haut fonctionnaire du gouvernement avait été assassiné. Le candidat socialdémocrate du Part révolutionnaire dominicain (PRD) Hipolito Mejia a été élu avec 49,85% des voix, ses deux rivaux ayant accepté de ne pas convoquer un second tour pour trancher sur les quelques 0,15% manquants qu'ils auraient pu contester si le coeur leur en disait. La République Dominicaine connaît actuellement un taux de croissance économique fort élevé, atteignant les 7% annuel, croissance qu'il s'agit d'orienter vers plus de justice sociale comme le propose Mejia.

En Haïti, le premier tour des élections législatives convoqué le 21 mai s'est conclu sans esclandres majeurs, hormis les accusations de fraude alléguées par l'opposition qui seront vérifiées par les observateurs internationaux présents. L'on attend le second tour prévu pour le 25 juin pour déterminer l'issue de l'exercice duquel il semble relativement clair que les candidats du parti au pouvoir Famille Lavalas, dont le fameux Jean Bertrand Aristide à la tête du gouvernement, sortiront vainqueur. Ces

élections viendront mettre un terme à près d'un an et demie de crise politique, depuis que René Preval avait révoqué le Congrès en entier et suspendu les deux-tiers du Sénat à la suite d'une dispute avec l'opposition. Il a gouverné depuis lors par décret; pendant que des élections repoussées à trois reprises étaient convoquées, et que le pays connaissait une période d'instabilité majeure au cours de laquelle plus d'une dizaine de figures politiques de l'opposition ont été assassinées. Près de 30 000 candidats se sont présentés pour remplir les quelques 7625 postes à la législature, aux mairies et aux conseils locaux et municipaux. La situation économique en Haïti, qui compte près de 7,5 millions d'habitants, demeure toujours aussi problématique, le revenu annuel par habitant ne décollant pas des 250 \$ É.-U., tandis que le taux de chômage atteint les 65 % et que l'économie s'est contractée de l'ordre des 35 % lorsqu'on compare la situation actuelle à celle qui prévalait en 1980. Si Haïti remporte le triste trophée du pays le plus pauvre des Amériques, chacun, à commencer par les États-Unis, attend de ces élections qu'elles contribuent à ramener un peu plus de stabilité politique dans un pays devenu presque ingouvernable.

La première semaine de mai, la BID a consenti un prêt à la Bolivie et au Venezuela, pour respectivement 39 et 100 millions \$ É.-U.. En contrepartie, la Bolivie s'engage à poursuivre les réformes de son système tarifaire et injecter des fonds dans des projets d'innovation technologique, la conservation de ressources génétiques, et les règles sanitaires s'appliquant à l'alimentation, les animaux et les plantes. Une partie des fonds sera également allouée au soutien des populations paysannes pour promouvoir le développement de nouvelles technologies de production agricole. Le Venezuela allouera les ressources de la BID à la recherche scientifique et l'innovation technologique, dans la perspective d'améliorer la compétitivité de ses secteurs productifs. Toujours au Venezuela, le pays a reçu une réprimande sévère du tribunal de la Communauté andine (CAN) le 9 mai, qui a approuvé la plainte déposée conjointement par la Colombie et le Pérou à l'encontre des sanctions imposées par le Venezuela sur leurs exportations de sucre vers ce pays.

En tout début de mai, le Guatemala, le Salvador et le Nicaragua ont signé une entente de coopération mutuelle sur les infrastructures, la sécurité, et la politique étrangère et économique, laquelle viendra compléter l'accord de libre-échange du " Triangle du Nord " en vigueur entre les trois pays.

De son côté, l'Équateur a reçu le feu vert de l'OMC lui permettant maintenant d'imposer des " sanctions financières " de 201,6 millions \$ É.-U. à l'Union européenne. La décision de l'Organisation vient clore le différend sur la banane entre les deux partenaires commerciaux. L'Équateur constitue le premier pays du Tiers monde à recourir aux mécanismes de sanction de l'OMC, en ses cinq ans d'existence, ce qui augure peut-être bien pour la crédibilité du système commercial multilatéral, que plusieurs pays parmi les moins favorisés avaient pendant longtemps soupçonné d'être surtout en faveur des gros joueurs comme les États-Unis, lesquels remportent sans doute la palme du plus grand nombre de poursuites commerciales depuis la création du GATT en 1947. L'Équateur demandait une compensation financière de 450 millions \$ É.-U., un montant dont l'intégralité avait été rejeté en mars dernier. Le pays est le premier exportateur de bananes dans le monde.